

ROQUEMAURE

Bulletin municipal - juillet 2022





Nathalie NURY,
Mme le Maire

Le mot du Maire

Chers Roquemauroises, Roquemaurois,

L'été 2022 s'installe après deux années où nos vies ont été modifiées sur un plan individuel autant que collectif !

Pour Roquemaure, cela signifie surtout la reprise des activités collectives qui sont l'âme de notre commune : soirées foodtrucks, repas républicain, fête votive, manifestations taurines...

La rentrée de septembre se prépare aussi avec plusieurs événements : journée des associations, fête de la jeunesse, journée du patrimoine, accueil des nouveaux arrivants, mise en place de participation citoyenne-voisins solidaires...

Entretemps, la maison de santé ouvrira ses portes courant de l'été, les travaux du gymnase seront finalisés, la phase 1 des travaux du boulevard (pour les réseaux) sera finie.

Nous avons entrepris, comme promis pendant la campagne, de gros travaux autant de réseaux, voirie et végétalisation de la commune. Je sais que ces travaux vous perturbent dans votre vie quotidienne, ainsi que les commerçants de notre centre ancien.

Nous essayons de tout mettre en œuvre pour que cela se passe au mieux ! **Votre Conseil Municipal est au travail** pour entretenir, rénover, améliorer sans cesse votre cadre de vie. Je remercie tout le

personnel communal pour le travail effectué quotidiennement.

Nous sommes toujours à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien.

Personnellement, j'apprécie particulièrement nos rencontres en mairie ou au détour d'une rue.

Votre équipe municipale n'a pas de baguette magique mais elle s'efforce de donner le meilleur d'elle-même pour l'intérêt général et notre beau village.

J'ai le plaisir de vous annoncer que, bientôt, vous pourrez faire ou refaire votre carte d'identité et votre passeport à Roquemaure ! Je suis très heureuse d'avoir obtenu ce nouveau service pour notre commune et pour vous. Nous travaillons en lien avec l'État pour que ce dispositif soit opérationnel dans le courant de l'automne.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bon été 2022 !

Bien à vous,

Nathalie Nury,
Maire de Roquemaure,
Vice-présidente du département du Gard.

Nouveaux conseillers municipaux

Monsieur **Christian GARCIN**, Monsieur **Jean-Luc TAILLEUR** et Monsieur **Dominique GUSHING** siègent désormais au Conseil Municipal suite aux démissions de Farah CHAMAH, Yvonne SAUVAT et Stéphane CARDÈNES.

Nouveau personnel

De nouveaux visages au sein de l'équipe de la Police Municipale.

> **Didier CASALE** est le nouveau Chef de Police Municipale. Arrivé de la Police Municipale de Montpellier, il a pris ses fonctions en janvier 2022.

> Il a été rejoint en mars par **Nordine BEDDOUR** qui occupe le poste de chef adjoint de la police municipale. Il est spécialisé dans les formations auprès du jeune public pour les questions de sécurité.

> En août, deux nouveaux agents viendront compléter les rangs de la Police Municipale.



Didier CASALE



Nordine BEDDOUR

Visite du sous-préfet

Le sous-préfet d'arrondissement et secrétaire général de la Préfecture du Gard, Frédéric LOISEAU, est venu découvrir la commune le 26 avril.

Après avoir fait un point en Mairie sur les dossiers importants, Madame le Maire a fait visiter la commune : Boulevard National, maison de santé et espace France services où le sous-préfet a pu rencontrer les agents présents. Monsieur le sous-préfet a assuré la commune du soutien de l'État sur les opérations menées comme la maison de santé et le boulevard national. Des opérations qui font l'objet de subventions de l'État.



Élections 2022 : une année de refonte des listes électorales

En début d'année, tous les électeurs inscrits sur la liste électorale ont reçu une nouvelle carte électorale. Cet envoi résulte de la refonte des listes électorales réalisée par les mairies tous les 5 ans.

Il s'agit d'une opération matérielle qui permet d'ordonner les listes électorales en attribuant un numéro d'ordre à chaque électeur et qui permet de faciliter le travail des assesseurs le jour du scrutin.

Dans les faits, il s'agit d'une remise en forme des listes, avec **reclassement des électeurs par ordre alphabétique et attribution d'un nouveau numéro suivant cet ordre**. Suite à cette refonte, de nombreuses cartes électorales sont revenues en mairie avec la mention « n'habite pas à l'adresse indiquée : NPAI »...

Vérification des listes électorales : une obligation légale

Sont inscrits sur la liste électorale principale d'une commune ou d'un poste consulaire, les citoyens de nationalité française âgés de 18 ans au moins la veille du jour du vote, jouissant de leurs droits civiques et justifiant d'une forme d'attache avec cette commune (cf. article L11 du code électoral).

Les maires sont **dans l'obligation** de radier les électeurs **qui ne remplissent plus les conditions d'attache communale**, c'est-à-dire qui ne peuvent plus justifier d'un domicile dans la commune ou de toute autre condition prévue par le code électoral (gérant d'entreprise située dans la commune, contribuable dans la commune, etc.), en application de l'article L18 du code électoral.

Pour information, il n'est pas possible de demander sa radiation des listes : tous les citoyens français sont obligatoirement inscrits sur les listes électorales.

Ces radiations sont examinées par la commission de contrôle municipale qui peut, le cas échéant, décider de réinscrire un électeur radié à tort. En cas de contestation de leur radiation, les électeurs disposent de voies de recours administrative puis judiciaire.

Dès la rentrée de septembre, la commission de contrôle des listes électorales de Roquemaure va procéder à la révision des listes électorales.

Si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune et n'avez pas fait votre changement d'adresse, il est impératif de vous rendre à la mairie ou de faire votre changement via le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits. Si votre carte électorale est revenue en mairie avec la mention « NPAI » et que vous ne l'avez pas retirée lors des dernières élections, vous risquez d'être radié.

Une question? accueil@mairie-roquemaure.fr

Des services au quotidien

Carte d'identité et passeport : comment et où ?

Avant de vous déplacer, il est préférable de **faire une pré-demande** sur le site de l'Etat ANTS. Même si cette pré-demande n'est pas une obligation, elle vous permettra de gagner du temps lors du dépôt de votre dossier. Si vous souhaitez être accompagné dans cette pré-demande, **les agents de France services peuvent vous aider.**



Le lieu de la demande de renouvellement ou établissement d'une carte d'identité ou d'un passeport ne dépend pas du domicile : vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station

d'enregistrement. **La Mairie travaille actuellement avec l'État pour déployer ce nouveau service avant la fin de l'année !**

Suivez nos actualités sur Facebook et sur le site internet www.roquemaure.fr

Des nouveaux tarifs pour les bus

Le Grand Avignon a adopté une nouvelle grille tarifaire.

> **Un remboursement de 50% des titres annuels BAGRO pour notre commune.** Le titre BAGRO est proposé à tous les usagers qui souhaitent voyager en illimité sur les réseaux ORIZO et LIO (+ UGGO = Gard Rhodanien). ROQUEMAURE/SAUVETERRE : ligne 26 ORIZO 2 / ligne 122 LIO 1. Les lycéens de 16-18 ans ne paieront plus que 100 € au lieu de 200 €.

> **Gratuité pour les étudiants précaires et baisse des tarifs !**



Pour plus d'informations : www.grandavignon.fr



La Fibre à Roquemaure

2806 logements et entreprises sont éligibles à la Fibre sur notre commune, sur un total de 3446.

Au 1^{er} juin 2022, 831 foyers et entreprises se sont abonnés à la Fibre ! **Vous pouvez vérifier votre éligibilité sur le site wigardfibre.fr** et sur le site des opérateurs clients du réseau Wigard Fibre : Sfr, Orange, Free et bientôt Bouygues.

Ne vous encombrez plus !

Vous ne pouvez pas aller à la déchetterie ?

> Enlèvement de vos encombrants à domicile - **un service gratuit du SMICTOM** - tous les vendredis et lundis.

Rendez-vous au **04 32 62 85 11**



Le Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Roquemaure a participé et mis en œuvre plusieurs actions.



Dans le cadre de leurs fonctions, **les élus du CMJ ont répondu à l'invitation du Sénateur Denis BOUAD** qui leur a permis de découvrir cette institution et ses missions : salle des conférences, salle du livre d'or, bibliothèque et l'hémicycle.

Cette journée d'éducation citoyenne s'est poursuivie dans les jardins du Luxembourg et sur la Seine pour la découverte des principaux monuments de Paris.

Les jeunes élus ont également lancé **le 11 juin une opération « Nettoyons notre Nature »**, action qui fait partie de leur programme. Ils ont souhaité en effet sensibiliser les habitants au respect de la nature, de l'environnement et de la biodiversité. Une journée réussie qui a réuni une quarantaine de personnes et qui a permis de ramasser encore beaucoup trop de déchets !



Lecture à la crèche



Atelier cuisine avec la maison en partage

Prochains rendez-vous

➤ **Au Conseil Départemental du Gard** où les élus du CMJ sont invités par la Présidente Françoise LAURENT-PERRIGOT et la Vice-Présidente Nathalie NURY également Maire de Roquemaure. Les jeunes élus pourront découvrir les missions de cette collectivité de 3 500 agents.

➤ **Découverte des missions de la Gendarmerie Nationale** avec le Lieutenant de la brigade de Roquemaure.

➤ **Initiation aux gestes premiers secours** avec le lieutenant du centre des pompiers de Roquemaure.



Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance de Roquemaure, situé à la crèche l'Auceloun, a rouvert ses portes ! C'est désormais Carole BRESCHET qui en est responsable.

Le 21 mai, Lauriane GOMIS, adjointe à la petite enfance a inauguré **la première matinée « portes ouvertes »** qui a permis à une cinquantaine de parents de découvrir le Relais Petite Enfance, ses missions et les assistantes maternelles.

Carole BRESCHET et les assistantes maternelles de la commune ont pu également proposer aux enfants des animations comme un atelier éphémère à la craie, un stand maquillage ou encore un parcours sensoriel !

Le relais propose aux enfants qui sont accueillis chez une assistante maternelle, des ateliers et des sorties pédagogiques chaque semaine et sur inscription ! La dynamique est ainsi lancée !

Le Relais Petite Enfance est ouvert les lundis et jeudis toute la journée et le mardi matin.

Contact : 04 34 62 00 21

rpam@mairie-roquemaure.fr

Les missions du Relais Petite Enfance

- > **Informier et orienter** les familles sur les différents modes d'accueil du jeune enfant
- > **Mettre en relation** le parent « employeur » et le professionnel petite enfance et l'accompagner dans ses démarches
- > **Informier** sur le métier d'assistant maternel
- > **Conseiller et assister** les assistantes maternelles dans leur démarche
- > **Proposer** des ateliers d'éveil collectif
- > **Faciliter** l'accès à la formation continue et les échanges sur les pratiques professionnelles

Du côté des écoles

Au cours des six derniers mois, nos petits écoliers ont recommencé à vivre normalement, après cette longue période de COVID.

Fini le masque pour les primaires qui ont pu profiter d'un cycle de prévention routière animée par le Chef Adjoint de la Police Municipale.

L'année scolaire se termine dans une ambiance de liberté retrouvée avec une exposition des œuvres des enfants des écoles à la Médiathèque Marc ALYN et les traditionnels spectacles musicaux et fêtes des écoles. La Commune souhaite aux enfants de passer un bel été !



Du côté de la crèche

Le 20 mai, la ferme s'est invitée à la crèche l'Auceloun !

Les enfants ont pu rentrer dans les enclos avec les lapins, poules, canards, petit cochon nain, moutons et chèvres. **Ce fût un grand moment de découverte et de plaisir.** Certains petits téméraires ont pu caresser les animaux, brosser les chèvres et les moutons et même toucher et porter le cochon nain... de quoi émerveiller nos bambins !



La Récré

La Récré c'est avant tout une équipe d'animation qui assure l'accueil de vos enfants avant et après l'école de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, avec l'ambition d'être beaucoup plus qu'une simple garderie.

Les 50 à 60 écoliers de maternelle et de primaire sont accueillis dans un temps qui peut être calme, ludique, joyeux, sportif et éducatif. L'ambition de l'équipe dans cette période post-covid est de **proposer aux parents de déposer leur enfant avant l'ouverture de l'école ou récupérer leur enfant tardivement dans un cadre sécurisé, bienveillant, ludique et éducatif.**

En cette année 2022, l'ambition est de transformer l'accueil périscolaire appelé « garderie » vers un accueil périscolaire éducatif et ludique. Le matin ou le soir, chaque enfant peut choisir entre différents pôles d'activités en fonction de son humeur et du temps qui lui est imparti puisque les arrivées et les départs sont échelonnés.

La deuxième mission de La Récré est d'accueillir les enfants le mercredi, en garantissant leur sécurité et un planning d'activités défini pour des cycles compris entre chaque période de vacances.



Depuis la fin des vacances de Pâques et jusqu'aux vacances d'été, **La Récré propose un cycle de 9 mercredis autour de 2 thèmes : la préhistoire et la grande histoire de la télévision.** Dans chacun des thèmes, l'équipe d'animation va proposer des activités avec des objectifs pédagogiques (bien vivre ensemble, accès à la culture...) et des objectifs très opérationnels (prise de parole en public, motricité fine...). Ce cycle de 9 mercredis est l'occasion de faire découvrir aux enfants des lieux inédits de culture (visite de la grotte Chauvet), des activités originales en développant certaines habiletés et de la cohésion d'équipe (accrobranche à St Julien de Peyrolas) et faire face au défi climatique !

Les prochaines vacances d'été auront pour thème « ça roule à Roquemaure Plage » où un environnement de sable, d'eau et de farniente à la Récré va être créé. Les jeunes pourront profiter de tout ce qui roule : passage du permis vélo, initiation au BMX ou à la moto, balade avec le petit train Cévenol.

Des sorties sont également prévues à Nîmes avec un grand jeu de piste qui permettra aux enfants d'explorer la ville et ses monuments, pour finir dans un cinéma et profiter de la réalité virtuelle !

Espace Jeunes de Roquemaure

Enfin la troisième mission est d'accueillir à l'année entre 70 et 90 enfants et ados à l'Espace Jeunes pendant les vacances de février, Pâques, été et Toussaint.

Cet été, pour les ados ce sera mer et montagne, plage, deval kart, équitation, journée au parc Spirou, accrobranche, parc aquatique...

les jeunes vont s'éclater !

Pour cet été, ils seront accueillis à la Médiathèque Marc ALYN !





Journées du patrimoine

Un rendez-vous à ne pas manquer !

La Commune de Roquemaure vous invite à éveiller vos sens les 17 et 18 septembre 2022 prochains lors des Journées Européennes du Patrimoine.

Notre village de Roquemaure fut façonné par des femmes et des hommes qui y ont vécu, travaillé et l'ont construit au fil des siècles. Venez donc nombreuses et nombreux découvrir les trésors cachés, inestimables, inenvisageables ! Entrez dans le cœur de Roquemaure !

Samedi 17 septembre 14h30-17h30

L'association Histoire, Patrimoine et Loisirs offre une **déambulation historique costumée** au XIX^e siècle, sur le thème du Félibrige de Frédéric Mistral, à Placide Cappeau sans oublier sa reine, Suzanne Imbert.

Rendez-vous Place de la mairie où vous serez accompagnés à la mairie dans la salle des mariages, sur le parvis de l'église, à la maison du chapitre et de retour sur la place de la mairie pour le final avec le groupe des « Chanteurs des Côtes du Rhône » !

Samedi 17 septembre 20h

Les compagnies L'ALBATROS et Jean THOMAS proposeront au Pont de l'île de Miémart, une **lecture théâtrale** « La plus précieuse des marchandises », un conte de Jean-Claude GRUMBERG, par Annick PAUME et Hervé BONZOM, mise en scène Michel PAUME.

Dimanche 18 septembre 11h

Le père DOUMAS ouvre ses portes sur la Tour Carrée, vestige du château de Roquemaure qui a connu la visite du roi dit Saint-Louis (Louis IX au XIII^e siècle) mais aussi celle du Duc d'Anjou et sa femme, la Duchesse Marie de Blois (XIV^e siècle). Nous assisterons à la **1^{re} étape de restitution du collectif sur les « savoirs populaires » de Roquemaure** et une collecte de mémoires orales et vécues sur la thématique du Rhône.

Le patrimoine sera aussi gustatif : une dégustation de vins de notre terroir local sera offerte, ainsi qu'une régalaude de fromages de chèvre grâce à « la chèvrerie d'Emilie ».

Dimanche 18 septembre 14h-16h

La Collégiale ouvre ses portes. L'orgue de 1690 donnera de sa voix par les **jeux d'organistes**.



La médiathèque à l'heure du Numérique !

Pour les adhérents de la médiathèque Marc ALYN, un nouveau service est disponible depuis le mois d'avril.

L'abonnement donne désormais accès à 3 500 références : des westerns, des grands classiques, des films primés, des réalisateurs atypiques, des séries, des documentaires, des films d'animations ou encore de la musique ! Il y en a pour tous les goûts !

L'abonnement famille de Roquemaure c'est 20 € par an (27 € pour les personnes extérieures à Roquemaure).

Pour en savoir plus sur ce nouveau service, rendez vous à la médiathèque Marc ALYN, appelez le 04 66 82 80 30 ou consultez le catalogue sur internet dont vous trouverez le lien sur le site www.roquemaure.fr

**MEDIATHEQUE
NUMERIQUE**
vod.mediatheque-numerique.com



La nature... en ville

Claire SEGUIN, adjointe déléguée à l'environnement et le conseiller municipal Christian CANDELA ont participé au séminaire du 19 mai 2022 organisé par le Grand Avignon autour de la « Nature en ville » ou comment villages et villes doivent prendre conscience et en considération l'Environnement et la Biodiversité.

Les idées ne manquent pas mais les unir est bien mieux, là est la force pour le patrimoine environnemental que nous léguerons à nos enfants car « nous sommes les ancêtres de demain » (adage Navajo).

Urbanisme et environnement en est donc un exemple : « plus je végétalise, plus je ferai baisser la température ambiante mais cela ne se fait pas n'importe comment ».

Écoles et environnement : « faire un potager, quelle bonne idée mais apprendre par ce potager pédagogique à comprendre comment ce tout relié fonctionne, est mieux : des petites bêtes que l'on ne voit pas, aux légumes que nous récolterons ».

Préférer prendre le vélo ou aller à pied pour l'école, se relayer entre parents et pour ceux qui ne peuvent pas faire autrement, couper son moteur lorsque vous êtes en attente car ce sont les enfants qui respirent les gaz d'échappement !

En balade, on reprend ce que l'on a apporté !

Plein de bonnes idées existent et sont partagées dans le cadre d'un travail collaboratif avec le Grand Avignon pour préserver notre village du changement climatique, en pensant au bien-être de nos habitants.

**Apprendre ensemble, agir ensemble pour transmettre intelligemment aux générations futures !
Nous y travaillons !**

Du nouveau pour le futur Jardin botanique et arboretum de Roquemaure

Avec l'aide et les conseils précieux des agents de la Commune, le premier espace a été décaissé !

L'Association « les Jardins du vieux canal » et ses adhérents ont cassé des tuiles données et transportées sur place par l'entreprise Valli et fils de Roquemaure. Ainsi terre, tuiles d'argile et paille jonchent cet espace avant que ne soit versée prochainement la terre végétale pour mettre en place les carrés médiévaux.

Une pompe à main sera reliée au canal.

Nous faisons appel au respect des propriétaires de toutous pour ramasser leurs crottes ! « Et oui, Toutou ne peut pas le faire lui-même ! ».

Si vous aimez cet endroit et voulez lui donner une chance de sortir de l'ombre, rejoignez l'association, donnez une ou deux heures de votre temps dans le mois et apprenons tous ensemble à respecter notre environnement !





Club taurin : un peu d'histoire

Le club taurin a fêté ce 22 mai dernier les quarante années d'existence des arènes.

Voici un peu de son histoire.

Le Club taurin de Roquemaure a été fondé en 1964 par Messieurs BROC (propriétaire du bar des sports), FOURNIER Noé (Industriel Fabrique de cagettes), AUDEMARD (Commerçant en bois et charbon), BERTHIER (Secrétaire de Mairie) et PIALLAT (Agriculteur à Montfaucon).



Les arènes actuelles ont été construites à partir de 1980 sur l'initiative de Robert GARLANDO par la mise à disposition de la municipalité d'un terrain communal situé à l'époque à côté du camping municipal,

au bord de l'ancien canal du Rhône, moyennant un loyer symbolique de 1 franc par mois. La mairie était alors gérée par M. Roger COMBES.

La construction des arènes a été entièrement réalisée par les bénévoles du club, les fournitures ont été réglées par la commune soit l'équivalent de deux années de subventions exceptionnelles (20 000 Francs de l'époque au total).

Les premières manifestations du club étaient auparavant organisées dans des arènes mobiles installées pour l'occasion sur l'ancienne place où se trouve actuellement le bureau de poste.

En 1982, une messe avait été célébrée par le Père DURIEU, curé de la paroisse, pour inaugurer officiellement les arènes en présence de très nombreux Roquemaurois et sympathisants du club.

À l'origine, les gradins ne comportaient que deux rangs de bancs ; ils ont été portés à quatre en 1990. La capacité d'accueil des gradins est actuellement de 480 places assises.



Le mur de la contre-piste initialement en bois a été remplacé par un mur en moellons en 2004.

En 2010, sur une idée de Pascal SAVOIE (Président) et de Gilles COLOMBIER, au cours d'une grande fête, les arènes ont été rebaptisées du nom de son initiateur : Robert GARLANDO.

Le bâtiment de la buvette a été construit en dur en 2011 suite à l'incendie qui avait ravagé le bâtiment préfabriqué.

La mise aux normes du toril, de l'infirmerie et du vestiaire des raseteurs a été réalisée en 2014.

Les arènes sont devenues municipales au cours des années 2010, utilisées principalement pour l'organisation de manifestations taurines, sous l'égide de la Fédération Française de la Course Camarigaise. Ce lieu convivial permet également d'accueillir depuis quelques années des spectacles divers tels que soirées théâtrales, cinéma de plein air, etc. et il est ouvert à toute association qui en ferait la demande.



Retour sur la Fête des amoureux

Après un premier report en 2021 et un report de 3 mois en 2022, Roquemaure a pu fêter à nouveau les Amoureux les 14 et 15 mai derniers.

Cette manifestation est organisée en étroite collaboration entre l'association Saint-Valentin et la Commune de Roquemaure. Cette année, trois associations ont pris part à l'organisation : le Sou des Écoles, le Chemin de la Danse et les Florentines.

Merci aux 8 000 visiteurs, aux participants costumés, à tous les bénévoles, à tous les partenaires financiers et à tout le personnel communal pour la préparation de cette manifestation. Habitues à avoir un peu froid en février, les équipes organisatrices ont eu la chance de connaître la chaleur et même la grande chaleur pour cette édition 2022 !

Rémi B. « Duncan Photos »



Judo club : déjà 50 ans !

Le dimanche 12 juin, le Judo Club de Roquemaure était en fête !

Judokas, parents, amis et familles ont fêté ensemble l'anniversaire des 50 ans du Club.

Mireille SAVREUX et son équipe avaient orchestré une très belle cérémonie, émouvante, avec la présence exceptionnelle de la championne d'Europe Shirine BOUKLI !





Un beau moment de convivialité retrouvée pour nos aînés ! _____

Le 19 mai a eu lieu, après son report, le traditionnel repas des aînés offert par la Municipalité et le CCAS aux séniors de la Commune de plus de 65 ans.

250 personnes ont participé au repas concocté par Augustin traiteur dans une ambiance festive nouvelle grâce au duo régional Duo FM. Après cette longue période de COVID, **ce repas aura permis de se retrouver dans une ambiance très conviviale et joyeuse.** Nathalie NURY et Lauriane GOMIS ont rappelé les différentes actions menées et à venir en faveur des séniors.



L'intergénérationnel

À partir du mois de juin, la Maison en Partage « Lou Mistrau » accueillera les membres du Conseil Municipal des Jeunes afin de partager avec les locataires des ateliers Jardin Intergénérationnels.

L'objectif est de réunir plusieurs générations autour d'une activité jardinage créative, ludique et conviviale.

Tous les participants pourront ensemble planter de jolies fleurs et confectionner des objets en lien avec le thème de la nature. Les locataires ont commencé à préparer le terrain.



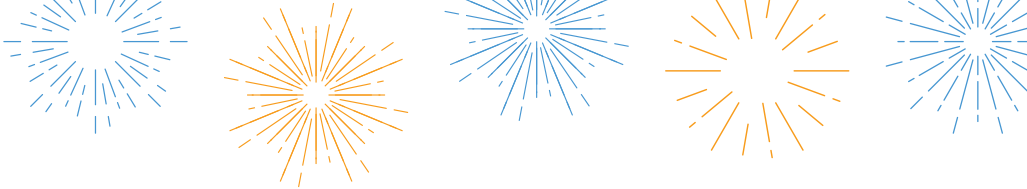
Nous aidons nos aidants

Dans le cadre de ses actions de prévention, le service social de la MSA en partenariat avec le CCAS de Roquemaure a organisé une conférence de prévention santé animée par une psychologue le lundi 9 mai 2022.

Elle s'adressait aux personnes actives et retraitées apportant une aide régulière à un proche dépendant en raison d'une maladie, d'un handicap ou de l'âge.

L'enjeu était de les sensibiliser sur les risques d'épuisement, les répercussions sur la relation aidant-aidé, la nécessité pour l'aidant de prendre soin de sa santé et de disposer de temps pour « souffler ». D'autres ateliers à venir !

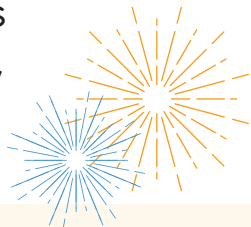




Fête votive du 12 au 16 août

Vendredi 12 août

- > **9h CONCOURS DE BELOTE**
Bar des sports - Prix 70 € + participations
- > **9h MANADE DES CHARDONS**
Déjeuner au pré - 5 € / personne
- > **10h30 MANADE DES CHARDONS Course au plan (encierro)** Taureaux Manade Labourayre
- > **14h30 CONCOURS DE BOULES JEUX LYONNAIS**
Boulodrome du Sablas - 100 bouteilles de vin organisé par La Modern' boules de cristal
- > **15h CONCOURS DE PÉTANQUE EN DOUBLETTE**
Boulodrome de Miémart - 60 €
- > **16h TORO PISCINE** Arènes Robert Garlando - organisé par Le Club Taurin - Manade Labourayre
- > **20h REPAS FIDEUA** Bar des sports
- > **20h REPAS SOUS LES HALLES** organisé par Plaisir Foot
- > **21h SOIRÉE FX DEEJAY SHOW**



Samedi 13 août

- > **9h CONCOURS DE BELOTE**
Bar des sports - Prix 70 € + participations
- > **9h CONCOURS DE PÊCHE enfants** (6-12ans)
Pont de Miémart - organisé par l'AAPPMA Rhône Cèze
- > **9h30 JEUX AQUATIQUES À LA PISCINE**
réservés aux moins de 12 ans
- > **9h30 DÉJEUNER AUX ARÈNES**
Ferrade à l'ancienne et marquage de 3 veaux
Manade Labourayre - organisé par le Club Taurin
Participation 3 € / personne
- > **15h CONCOURS DE PÉTANQUE EN DOUBLETTE**
Boulodrome de Miémart
- > **16h CONCOURS DE JOUTES**
Pont de Miémart - organisé par FFCK
- > **20h REPAS ROUILLE SÉTOISE**
Bar des sports - Animation DJ Valles
- > **20h REPAS SOUS LES HALLES** organisé par Plaisir Foot
- > **21h CONCERT SOUS LES HALLES**
Colonel Regel en concert

Dimanche 14 août

- > **9h CONCOURS DE BELOTE** Bar des sports - Prix 70 € + participations
- > **10h30 ROUSSATAIO Lâcher de juments poulinières** Élevage des chardons - Boulevard National
- > **11h ABRIVADO Manade Labourayre** Boulevard National - organisé par Le Club Taurin - offert par la Municipalité
- > **12h APÉRO CONCERT Animation DJ Valles** Bar des sports
- > **15h CONCOURS DE PÉTANQUE EN MIXTE** Boulodrome de Miémart - 150 € - Licence obligatoire
- > **20h REPAS GARDIANNE DE TAUREAU Animation DJ Valles** Bar des sports
- > **20h REPAS SOUS LES HALLES** Organisé par Le Rugby Club
- > **21h CONCERT SOUS LES HALLES** Alain Llorca live (Années Gold)

Lundi 15 août

- > **9h CONCOURS DE BELOTE**
Bar des sports - Prix 70 € + participations
- > **11h ENCIERRO Manade Labourayre**
Place de La Mairie - organisé par Le Club Taurin
Offert par la Municipalité - Animé par La péña DEL SOL
- > **13h AIOLI GÉANT** Boulodrome du Sablas
organisé par le Club Taurin - Animé par la péña DEL SOL
Préparé par Augustin Traiteur / Inscriptions aux arènes
- > **15h CONCOURS DE PÉTANQUE EN DOUBLETTE**
Boulodrome de Miémart - 60 €
- > **16h30 CONCOURS DE MANADES** Arènes Robert Garlando- organisé par Le Club Taurin
- > **20h REPAS PAËLLA Animation DJ Valles**
Bar des sports
- > **20h REPAS SOUS LES HALLES**
Organisé par Le Rugby Club
- > **21h30 CONCERT SOUS LES HALLES**
Tribute Francis CABREL - EVE ANGELI EN CONCERT

Mardi 16 août

- > **9h CONCOURS DE BELOTE**
Bar des sports - Prix 70 € + participations
- > **10h30 DÉFILÉ MAJORETTES** Les Florentines
Boulevard National
- > **11h ABRIVADO Manade LABOURAYRE**
Boulevard National - organisé par Le Club Taurin
Offert par La Municipalité
- > **12h APÉRO CONCERT Animation DJ Valles**
Bar des sports
- > **15h CONCOURS DE PÉTANQUE EN DOUBLETTE**
Boulodrome de Miémart - 60 €
- > **18h APÉRO MUSETTE** Sous les halles
- > **20h REPAS GRILLADES ET PIZZAS** Bar des sports
- > **20h REPAS SOUS LES HALLES**
Organisé par l'Amicale des Pompiers
- > **21h CONCERT SOUS LES HALLES** Mickael JONES
- > **22h FEU D'ARTIFICE** Pont de l'île de Miémart
Tiré par BREZAC Artifices



Un conseiller numérique pour la commune

Yoann BINETTI a rejoint l'équipe de l'Espace CLIC / France Services pour une mission d'inclusion numérique de 24 mois, financée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

Ce jeune homme **passionné d'informatique et de bricolage**, animera des cours d'informatique pour tous les publics et sensibilisera également les plus jeunes à l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux. Yoann Binetti proposera à la rentrée le planning de ses ateliers gratuits et ouverts à tous !

Suivre nos actualités : www.roquemaure.fr



Des difficultés, un doute, une question concernant l'emploi, la formation, l'accès aux droits, les administrations ou dans vos démarches sur Internet ?

Rendez-vous dans votre Espace CLIC / France services !

Place de Châteauneuf 30150 Roquemaure

france.services@mairieroquemaure.fr - 04 66 90 27 28



Des ateliers... pour l'emploi

Réussite de ce nouvel atelier CV animé par l'équipe du Relais Emploi assistée par la Responsable des Ressources Humaines de la mairie de Roquemaure. Les participants ont pu profiter de conseils avisés pour un CV réussi et efficace. D'autres ateliers de ce type suivront au cours de l'année.

Par ailleurs, le Relais Emploi accueille 2 nouveaux accompagnements en permanence : un « Point écoute santé » et un atelier « Compétences clés : remise à niveau Mathématiques / Français, Français Langues Étrangères ».

Pour rappel, le Relais Emploi est ouvert tous les jours, les matins sans rdv, alors n'hésitez pas à vous rapprocher des agents pour plus d'informations sur ces accompagnements, sur les prochaines dates d'ateliers et sur l'ensemble des services proposés (techniques de recherches d'emploi, informations sur les formations et leurs financements, validation des acquis de l'expérience (VAE), compte personnel de formation (CPF), etc.).





Réseaux humides

Les travaux de réhabilitation complète des réseaux humides, zone du Planet, pilotés par le Grand Avignon, se poursuivent actuellement. Ils devraient pouvoir se terminer fin juillet.

Programme de réfection des voiries communales

1.5 km de voie communale dans le secteur de la Montée de la Plaine ont été réalisés par la Commune. Ces travaux ont nécessité la reprise totale de la chaussée et des accotements.

C'est bientôt livré

Les travaux de rénovation énergétiques du gymnase Guy PECOUL arrivent à leur terme. Les travaux ont consisté en la réfection totale des vestiaires, la rénovation thermique, la pose d'une climatisation dans le dojo et la reprise de la chaufferie.

À venir

Une nouvelle aire de jeux intergénérationnelle à Miémart, respectueuse du site Natura 2000 et intégrée dans ce paysage protégé !

Un nouvel emplacement pour la future caserne des pompiers de Roquemaure

Situé route de Nîmes, la Municipalité a lancé une révision allégée du Plan local d'urbanisme pour changer l'implantation de la future caserne des pompiers de Roquemaure. A l'issue de la phase de concertation du public, la commune sollicite les personnes publiques associées. Ce nouvel emplacement a été concerté avec le SDIS du Gard qui, dans son SDACR, préconise un terrain plus grand que l'emplacement initialement choisi pour construire un poste de commandement, des bureaux et un terrain de sport. **Le terrain doit être suffisamment grand pour qu'à l'avenir la caserne puisse s'agrandir.** Par ailleurs, ce nouvel emplacement présente toutes les garanties de sécurité en terme d'accès. Enfin ce nouvel emplacement appartient en grande partie à la commune; ce qui n'est pas le cas de l'emplacement initial qui aurait nécessité un achat onéreux.

Durant les travaux du Boulevard National, vos commerces restent ouverts !



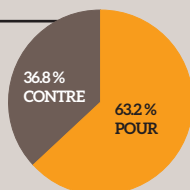
Montée de la Plaine



Gymnase

Retour sur le vote pour le déplacement du monument aux morts

Durant une période de 15 jours, la Mairie a soumis à la population une partie de l'aménagement de la place de la Pousterle.



63,2% des exprimés sont favorables au déplacement du monument, 36,8% sont contre. Cette participation citoyenne aura permis à plus de 500 personnes de pouvoir donner leur avis !



Projection de l'aire de jeux intergénérationnelle à Miémart

Petites villes de demain

Les élus de Roquemaure, Aramon et Remoulins se sont retrouvés pour un premier comité de pilotage « Petites villes de demain ».

Accueillis par feu le Maire d'Aramon, Jean-Marie ROSIER, les élus et l'ensemble des partenaires (État, agglomérations, Département et Région) ont dressé un premier point d'étape sur la mise en œuvre du dispositif dans chacune des trois communes.

Pour Roquemaure :

- votation citoyenne sur le monument au Morts place de la Pusterle
- diagnostic commercial avec la CCI du Gard, actuellement en cours
- étude sur le logement
- étude sur la mobilité.

Le prochain comité de pilotage se réunira à la rentrée, à Remoulins.



Dans le cadre de Petites villes de demain, la commune réalise un diagnostic de l'appareil commercial par enquête de terrain. L'objectif est d'obtenir un portrait du commerce de notre commune et des préconisations pour améliorer l'attractivité commerciale.

Partenariat avec la Banque des territoires



Partenaire privilégié du dispositif « Petites villes de demain », la Banque des territoires, représentée par la directrice territoriale Gard Lozère Christine PUJOL-NOËL et la chargée de développement territorial Audrey PALANCHIER, a été reçue par Madame le Maire.

Ensemble, elles ont pu faire le point sur les dispositifs d'accompagnement proposés par la Banque des territoires et sur les financements mobilisables pour la réalisation des projets communaux.

Madame le Maire a présenté les projets engagés pour la revitalisation du centre de Roquemaure.



LE SERVICE PUBLIC France Rénov'

L'Agence Locale de la Transition Energétique accompagne le grand public et les acteurs du territoire vers une utilisation raisonnée de l'énergie et des ressources : pratiques économes, bâtiments de qualité et production d'énergies renouvelables sont les piliers de la démarche. Depuis 1999, l'ALTE allie savoir technique et pédagogie pour permettre une montée en compétence collective sur nos territoires.

Pour inciter toujours davantage de Français à rénover leur logement, **la loi Climat et Résilience crée le service public de la rénovation de l'habitat : France Rénov'**. Un service unique qui rassemble désormais le réseau FAIRE et le réseau de l'Anah, dans lesquels les collectivités locales sont fortement impliquées, pour un parcours simplifié et harmonisé de bout en bout.



Depuis le 1^{er} janvier 2022, France Rénov' organise et assure le déploiement du service public de la rénovation de l'habitat. Pensé pour le public et organisé par les collectivités pour assurer un service de proximité harmonisé, France Rénov' est le point d'entrée unique de tous les parcours de travaux, pour la rénovation énergétique comme pour l'amélioration de l'habitat, des plus simples aux plus complexes.

L'ESPACE CONSEIL France Rénov'

Les conseillers France Rénov' de l'ALTE **informent et accompagnent gratuitement** les particuliers et les petites entreprises dans leurs projets de rénovation.

Si vous souhaitez réaliser des économies d'énergie et améliorer le confort de votre logement ou de votre local, nos spécialistes de la rénovation vous orientent vers les aides financières mobilisables, des solutions techniques performantes et des professionnels qualifiés.

COMMENT CONTACTER UN CONSEILLER France Rénov' ?

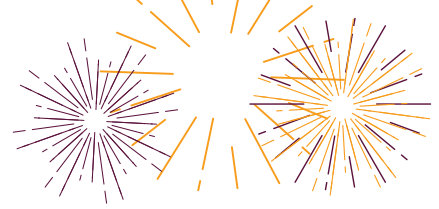
Sur notre site internet : www.alte-provence.org > Contacter un conseiller France Rénov'

Notre formulaire de contact vous permet de décrire votre projet.

De nombreuses informations pour mieux envisager votre projet : foire aux questions, articles...

Par téléphone : le lundi et le mercredi, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 au 04 90 74 09 18.





Pour les futurs commerçants

Dans le cadre du label « Petites villes de Demain », la commune travaille sur la redynamisation commerciale.

Réfection du Boulevard National, transfert du marché place de la Mairie et exonération du droit de terrasse pour les commerces, telles sont les actions entreprises pour attirer de nouveaux commerces dans le centre du village. Depuis quelques mois, plusieurs nouveaux commerces ont ouvert dans notre commune.

La Mairie souhaite la bienvenue aux nouveaux commerces qui ont ouvert.

Si tout le monde s'en réjouit, ceux-ci doivent remplir quelques formalités préalables indispensables et pourtant mal connues.

Transformation d'un local commercial

La réalisation, rénovation ou réfection de la devanture d'un magasin, sans changement de destination du local commercial, ni ajout de surface, est soumise à une déclaration préalable de travaux. Dans certains cas, un permis de construire peut être nécessaire.

De manière générale, la plupart des travaux de modification d'un local commercial relève du code de l'urbanisme avec une éventuelle obligation de déclaration préalable ou de permis de démolir ou de construire.

Le changement d'usage d'un local (local d'habitation en local professionnel ou réciproquement) ou de destination d'un local professionnel (changement d'activité) exige une démarche administrative préalable relevant selon le cas de figure du code de la construction et de l'habitation ou du code de l'urbanisme. Certaines démarches d'ordre privé peuvent être nécessaires, telles que par exemple dans un immeuble soumis au statut de la copropriété pour obtenir l'accord de l'assemblée des copropriétaires, ou dans un logement loué pour obtenir celui du bailleur.

Règles de sécurité d'un ERP

L'ouverture d'un ERP (Etablissement Recevant du Public) est soumise à des **obligations de sécurité et de lutte contre les incendies** qui s'imposent au moment de la construction, de la modification et au cours de l'exploitation.

La réglementation applicable en matière de sécurité varie en fonction du classement du bâtiment.

Obligation d'accessibilité

Les établissements ouverts au public (magasin, bureau, hôtel, etc.) doivent être **accessibles aux personnes handicapées**. Les ERP (Etablissements Recevant du Public) non conformes aux règles d'accessibilité sont tenus de s'inscrire à un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) qui permet d'engager les travaux nécessaires dans un délai limité.

Installation d'une publicité, enseigne ou pré-enseigne

L'enseigne ou pré-enseigne commerciale permet aux clients d'identifier le local exploité. Elles doivent respecter **certaines règles d'emplacement, de dimensions...**

Leur installation requiert une autorisation préalable dans la plupart des cas.



Occupation du domaine public

L'occupation du domaine public (trottoirs, places) par un commerce (terrasse, étal, pré-enseigne...) répond à des conditions fixées par la Commune. Elle nécessite une **autorisation d'occupation temporaire (AOT)** du domaine public, qui prend la forme d'un arrêté, et entraîne le paiement d'une redevance.

Licence en cas de vente d'alcool

L'exploitant d'un établissement (débit de boissons ou restaurant) distribuant des boissons alcoolisées doit être **titulaire d'une licence soumise à conditions et d'une autorisation de l'exploiter délivrée par la Préfète du Gard**.

Cette obligation s'applique à toute personne ayant l'intention d'ouvrir un établissement qui vend des boissons alcoolisées, à titre principal ou accessoire, sur place (café, pub, restaurant...) ou à emporter (supermarché, épicerie, caviste, vente à distance ou par internet...).

Les débits de boissons temporaires (pendant une fête votive par exemple) ne sont pas soumis à licence jusqu'à la catégorie 3. Une autorisation de la mairie suffit. La vente de boissons sans alcool est quant à elle libre dans tous les débits de boissons.

Permis d'exploitation d'un débit de boissons ou d'un restaurant

Toute personne déclarant l'ouverture, la mutation, la translation ou le transfert d'un débit de boissons à consommer sur place des groupes 3 et plus doit **suivre une formation** dispensée par des organismes de formation agréés par arrêté du ministre de l'Intérieur.

Déclaration préalable d'ouverture en cas de vente d'alcool

Une **déclaration administrative doit être effectuée en mairie** pour les restaurants et les établissements vendant de l'alcool (sur place ou à emporter), au moins 15 jours avant :

- l'ouverture d'un nouvel établissement ;
- la mutation, en cas de changement de propriétaire ou de gérant ;
- la translation, en cas de changement de lieu d'exploitation, que ce soit dans la même ville ou non.

Dans le cas d'une mutation suite à un décès, le délai de déclaration est d'un mois.

+ Déclaration à adresser à Madame le Maire ou à transmettre par courriel à l'accueil Mairie.

Tous les documents administratifs et les liens sont disponibles sur www.roquemaure.fr



Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), qu'est-ce que c'est ?

Dans le Gard, la réglementation forestière impose aux propriétaires de constructions situées à moins de 200 mètres d'une forêt ou d'une zone de lande ou garrigue, de débroussailler sur un périmètre de 50 mètres autour de chaque bâtiment.

Ces travaux sont à la charge des propriétaires des constructions, y compris si la zone à débroussailler se situe sur un terrain ne leur appartenant pas. Une stratégie de contrôle du débroussaillage réglementaire doit comporter plusieurs volets.

Les enjeux sont importants puisqu'il s'agit de situations potentiellement dangereuses pour les propriétaires, leurs voisins et les services de secours.

Pour rappel, en cas de non réalisation du débroussaillage, des sanctions peuvent être appliquées.

DEBROUSSAILLEZ

Pour votre sécurité




Arrêté préfectoral
8 janvier 2013
Plus d'infos sur
www.roquemaure.fr

Pour rester branché, élaguez




Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.



Prévention noyades et piscine



PREVENTION NOYADES

OPTEZ POUR UN COURS INDIVIDUEL OU
UN STAGE COLLECTIF
AVEC MICHAEL, MAÎTRE NAGEUR SAUVETEUR

06.98.15.04.68

Participation citoyenne, voisins solidaires



Instaurée en 2006, la démarche « Participation citoyenne » consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Ce dispositif, piloté par la Gendarmerie Nationale, encourage la population à **adopter une attitude solidaire et vigilante** ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Il vient compléter d'une certaine manière les moyens déjà déployés sur la commune en matière de sécurité publique.

Il a vocation à établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique que sont la Gendarmerie Nationale et la Police Municipale.

Il a pour effet de permettre aux forces de l'ordre d'intervenir plus rapidement sur des faits de délinquance et permet également de renforcer la tranquillité de tous.

Basé sur la solidarité, ce dispositif **permet aux citoyens intéressés de devenir les acteurs de leur sécurité.**

Pour pouvoir cibler au mieux les quartiers qui pourraient être intéressés, un travail a été mené avec la Gendarmerie Nationale. Un questionnaire a été établi pour ceux des roquemaurois qui souhaitent intégrer cette démarche. Il sera en ligne sous peu. Des réunions permettront à la Gendarmerie Nationale et aux élus d'expliquer plus en détail les attendus d'un « voisin solidaire » et présenter les outils à disposition.

Dès lors qu'un réseau de référents citoyens aura été créé, la Gendarmerie Nationale, la commune et les voisins solidaires signeront, avec la Préfecture du Gard, un protocole.



Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Notre Police Municipale joue la prévention envers le public scolaire avec ce permis vélo!

Après une partie pratique et théorique, les enfants ont obtenu leur permis de circuler à vélo ainsi que des petits goodies, pour la circonstance. Le jeune arrivé en tête du classement est parti avec un vélo flambant neuf !

Ces actions sont amenées à se multiplier car elles permettent de **sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge sur les conduites à tenir, les réflexes et les règles de sécurité.**

Un grand bravo aux enseignants qui s'inscrivent dans la démarche et aux enfants !





Propreté : gestion des déchets

Le SMICTOM et la Commune travaillent conjointement pour enrayer les problèmes de propreté.

Marc COUZELAS, conseiller municipal délégué à la propreté urbaine et vice-président du SMICTOM, effectue régulièrement des visites de terrain pour expliquer, convaincre et rappeler les règles concernant les déchets. Dans cette mission, il est assisté par les agents des services techniques et la Police Municipale.

En cas de non respect des règles, après une période de prévention, vous encourez une amende.

SMICTOM
RHÔNE - GARRIGUES



Placide Cappeau AVANT

Placide Cappeau APRÈS

DÉPÔT SAUVAGE ROUTE DE MONFAUCON



C'est régulièrement qu'un dépôt sauvage était constaté route de Monfaucou. La Commune et la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) ont travaillé ensemble pour enrayer ce problème. La CNR, propriétaire du terrain, a fait nettoyer sa parcelle et a posé une barrière et une signalétique.



ROUTE DE MONFAUCON APRÈS...

Déjections canines

Stop aux incivilités !

Des sacs à déjections canines biodégradables sont mis à disposition des Roquemaurois. S'il ne peut pas ramasser, vous OUI !



**Il ne peut pas ramasser,
vous OUI!**

Arrêté permanent 2020-067 Propreté des voies et espaces publics



« Construisons ensemble l'avenir de Roquemaure »

« Ici on parle toutes les langues sauf celle de la violence » : affirmation, que je lis avec stupéfaction, lors de l'enregistrement de mon avion il y a quelques jours.

Comment en est-on arrivé là ?

Pourquoi une telle injonction, chez moi, en France ?

Et d'ailleurs cette « affiche » existe-t-elle partout, dans tous les aéroports du monde ?

Heureusement je vis à Roquemaure, et je me plais à rêver d'un village sans cette violence qui creuse son lit dans notre quotidien :

- la violence de la guerre, à laquelle on est déjà en train de s'habituer ;
- la violence des cacophonies médiatiques ;
- la violence de ce chauffard qui me fait une « queue de poisson » à l'entrée du village ;
- la violence des poubelles éventrées et des crottes de chien sur les trottoirs ;
- la violence des usagers auprès des services publics ;
- la violence des malades dans les services d'urgence, parfois même dans les cabinets médicaux ;

- la violence faite aux femmes, toutes les violences bruyantes ou silencieuses, toutes les femmes visibles et invisibles ;
- La violence des urnes, celle de l'abstention, celle de l'exclusion, celle de l'intolérance, celle de la frustration ;
- La violence de la peur ;
- ...

Roquemaure, le village où on se parlera, où on se comprendra, où on se fera du bien... oui c'est possible. Oui nous le ferons.

La fête des voisins, les vendredis soirs Foodtrucks, la convivialité du marché hebdomadaire, les séances de gymnastique collectives sur la place de la mairie, les initiatives de citoyens qui n'attendent pas tout des élus et des autorités, la beauté retrouvée dans Roquemaure (grâce aux travaux en cours et à venir)... soyons optimistes !

L'équipe Construisons ensemble
l'avenir de Roquemaure

A.G.I.R.

Par le petit trou de la lorgnette...

Les travaux de la maison de santé se terminent et avec sa mise en service les problèmes de stationnement risquent d'apparaître rapidement. Nous avons interpellé Madame la Maire sur le choix de ce bâtiment (ancien lavoir) plutôt que celui situé au 5 de la rue du Rhône, sa réponse avait été « ce sera plus facile d'accès pour nos voisins de Sauveterre et Montfaucon ». Demain, ce sont les habitants de ce paisible quartier qui vont faire les frais de cette erreur stratégique.

La concertation sur la révision allégée du PLU (Plan Local d'Urbanisme) portant sur le déplacement de la caserne des pompiers est terminée depuis le 6 juin dernier. Soucieux des différents problèmes que rencontrent, depuis de nombreuses années, nos pompiers nous avons proposé, dans le cadre de l'élaboration du PLU, une parcelle AO 676 de 6 000 m² en limite du chemin de Sainte-Croix (sortie de notre commune rte de Nîmes) et organisé en mars 2017 une réunion sur site à laquelle participaient les autorités du SDIS et Madame la Maire en tant que 1ère vice-présidente du Conseil d'Administration du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Cette proposition avait été ensuite validée par courrier en date du 21 avril 2017, signée par le Président du SDIS.

Aujourd'hui Madame la Maire fait le choix d'abandonner ce projet pour un autre, plus loin des zones habitables de notre commune et surtout sur terrain naturel bien plus grand, 13 000 m². Les communes rattachées à notre centre de secours en premier appel sont Montfaucon, Saint-Génies de Comolas, Saint-Laurent des Arbres et Lirac, ce rattachement porte la population totale à 12/13 000 habi-

tants et un territoire de 65 km². À titre de comparaison le centre de secours de Pont-Saint-Esprit a été construit sur un terrain de 8 700 m², couvre une population de plus de 20 000 personnes pour un territoire de 168 km². En 2014, la loi ALUR, dans sa volonté de réaliser des économies de foncier, a contraint les communes à supprimer dans leur document d'urbanisme (PLU) les surfaces minimales de constructions, conséquence de cette loi aujourd'hui certaines constructions sont réalisées sur des terrains de 200 m² ou moins. Surprenant, ce projet pour lequel nous ne connaissons pas les éléments d'organisation et de construction ne s'inscrit donc absolument pas dans cette démarche.

Depuis 2019 notre commune supporte, seule, les frais de gestion du dojo/gymnase. Auparavant un syndicat intercommunal composé des communes adhérentes au collège participaient aux frais de gestion suivant une clef de répartition, prorata des heures d'utilisation et nombre d'enfants. Aujourd'hui seule une contribution de 7 000 € est versée par le collège donc le Conseil Départemental. Avec sa réintroduction en cœur de ville, le marché hebdomadaire a retrouvé ses couleurs d'antan et c'est une bonne chose.

Goudronnage de la partie haute de la Montée de la Plaine, qui était devenue dangereuse avec des déformations importantes liées aux racines des pins et du chemin du Coquillon.

Nous vous souhaitons de passer un bel été et de bonnes vacances pour celles et ceux qui peuvent en prendre.

Patrick Manetti

FESTIVITÉS

de juillet à décembre 2022

1^{er} juillet Toro piscine

2 juillet Soirée Mousse des collégiens

13 juillet Bal républicain

15 juillet Course de ligue Club Taurin

16 juillet Course de Tau Club Taurin

29 juillet Toro piscine

6 août Course de Tau Club Taurin

12 - 16 août Fête votive

2 septembre Toro piscine

15 octobre Vide placard Sou des écoles

11 novembre Fête de l'Armistice

3-4 décembre Marché de Noël Sou des écoles

18 décembre Loto Club 3^e age

Mairie de ROQUEMAURE

1 cours Bridaine 30150 Roquemaure
Tél. : 04 66 90 54 34 - Mail : accueil@mairie-roquemaure.fr

 Mairie de Roquemaure

www.roquemaure.fr



Bulletin municipal de Roquemaure - Juillet 2022 - 2 700 exemplaires - Responsable de publication : Mme Nathalie NURY, Maire.
Responsable de la communication : Philippe FAURE, adjoint à la communication. Rédactrice en chef : Mme Magali STEIN, Directrice Générale des Services.
Comité de rédaction : Michel BERARDO, Soraya BON, Gilles COLOMBIER, Marc COUZELAS, Philippe FAURE, Karine FERRARO, Lauriane GOMIS, Philippe INDERBITZIN, Lionel JOURDAN, Nathalie NURY, Luc PACINI, Sylvain REBOUL, Luc ROUSSELOT, Claire SEGUIN. Photos : Ville de Roquemaure, Rémi B. « Duncan Photos »
Réalisation : S. VENELLE c/o Mine de talents 30100 Alès - 06 75 65 06 77 Impression sur papier PEFC : Imprimerie Quadrifolio 84250 Le Thor - 04 90 22 86 86